

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 87 (1951)

**Heft:** 2

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 31.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# EDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

### SOMMAIRE

**PARTIE CORPORATIVE:** *D'un Comité à l'autre. — Commission nationale pour l'UNESCO. — Vaud: Assemblée générale de la S. P. V. — Assemblée générale. — Candidats au C. C. — Propositions à l'Assemblée générale. — Membres honoraires. — Distinction. — Nouvelles du musée cantonal. — Société vaudoise de T. M. et R. S. — Association vaudoise des maîtresses d'école enfantine et semi-enfantine. — Genève: U. I. G. M.: ...Et voici 1951. — Groupe des jeunes U. I. G. D. — Nécrologie. — Neuchâtel: Pour 1951. — Extraits du rapport des écoles de la Chaux-de-Fonds. — Jura bernois: Au seuil de l'an nouveau. — Une retraite. — Enseignement de la circulation.*

**PARTIE PÉDAGOGIQUE:** *Robert Genton: De l'aquarium à la grammaire française: Autour de deux grandes œuvres récentes. — Statistique des examens de recrues. — Jacques Bron: Un petit mot qui en dit long: la préposition à. — Bibliographie.*

## PARTIE CORPORATIVE

### D'UN COMITE A L'AUTRE



R. MICHEL



G. DELAY

Chers collègues romands,

Le Comité central, confié en 1947 à une équipe de la section vaudoise, parvient au terme de son mandat.

Durant 4 ans, il s'est efforcé de maintenir la tradition de la S.P.R. vouée au service de l'éducation populaire en terre romande.

Ce qu'il a pu réaliser dans ce sens, il le doit au dévouement des collègues qui ont répondu activement à ses appels, ont soutenu ses initiatives et collaboré à ses actions.

C'est à eux que nous voulons d'abord adresser l'expression de notre gratitude : à tous ceux qui ont collaboré à l'Éducateur, au Bulletin, à la Guilde de documentation, à l'Ecolier romand et à Caravelle, à la rédaction des rapports demandés pour le congrès de Lausanne et à ceux qui ont participé à la réussite de cette manifestation.

Nous souhaitons à nos successeurs neuchâtelois de rencontrer au sein du corps enseignant romand un sens toujours plus aigu de la valeur d'une association professionnelle comme la S.P.R. C'est par elle qu'ils peuvent espérer agir efficacement en faveur des objectifs que le congrès de Lausanne a défini à nouveau avec la plus grande clarté.

Nous voulons espérer que chacun de nos trois mille membres sentira que l'action de sa section cantonale et de la S.P.R. dépend en définitive de sa participation personnelle à l'œuvre commune, de son sens de la solidarité professionnelle et aussi du dévouement et du respect qu'il porte à sa vocation. Car c'est seulement par l'action de tous, dans l'union, que nous pouvons trouver la force nécessaire à la défense de notre idéal et à la réalisation de nos buts.

Nous désirons enfin exprimer nos vœux ardents en faveur d'un apaisement rapide et durable des tensions internationales qui menacent la paix. Car la paix est la condition première de toute œuvre d'éducation et de civilisation. Nous n'avons pas l'illusion de fonder la paix sur notre seule action car, comme l'exprimait à Amsterdam Louis Dumas, président de la F.I.A.I., « Une tragique expérience nous a appris qu'un pays n'empêche l'invasion de son territoire ni par l'enseignement de la fraternité humaine dans ses écoles, ni par les déclarations pacifiques des éducateurs. Nous savons que la guerre, dont les causes sont multiples, est préparée et déclenchée par un mécanisme politique que l'Ecole n'est pas en mesure, à elle seule, de détruire. »

Notre domaine est celui de l'esprit. Notre technique de la paix consiste essentiellement à dissoudre la méfiance, la peur, la haine aveugle qui créent le climat et la mystique favorable à l'agression. »

Nous sommes en partie responsables de ce que seront les citoyens de demain. Ne négligeons pas d'user de toute notre influence sur les jeunes pour leur inculquer l'esprit de tolérance, le sentiment de la bonne volonté internationale et de la fraternité de tous les hommes. Nous aurons par là apporté notre modeste contribution à l'œuvre de pacification et répondre à l'appel des Fédérations internationales du corps enseignant et de l'Unesco qui, élargissant notre action à l'échelle mondiale, lui donnent tout son sens et nous permettent d'espérer.

*Le président du Comité sortant :*

*R. Michel.*

Le dernier bureau neuchâtelois, présidé au début par notre dynamique et dévoué collègue W. Baillod, du Locle, décédé brusquement en pleine activité, connut bien des deuils. Au moment de la remise des pouvoirs, en décembre 1936, son président en charge, notre ami Julien Rochat de La Chaux-de-Fonds, heureusement toujours membre actif de la S.P.N., concluait mélancoliquement son message d'adieu dans l'Éducateur par ces mots :

« Quels souvenirs laisseront le bureau neuchâtelois 1932-1936 et son président ? Il ne m'appartient pas de répondre. Mais si, beaucoup plus tard, quelqu'un s'avise de poser la question, l'Histoire répondra probablement : Ce bureau perdit la moitié de ses membres et son président prononça des éloges funèbres. »

Souhaitons plus de bonheur au comité S.P.R. qui dirigera la société pendant la prochaine période quadriennale.

Une bien agréable mission lui incombe tout d'abord, c'est de féliciter et remercier le comité sortant pour son travail fructueux. L'action dominante du bureau vaudois aura été la reprise des relations internationales et le rôle de premier plan joué par nos collègues vaudois et genevois dans la Fédération internationale des Associations d'instituteurs.

Michel assume en effet l'honneur et la lourde charge du secrétariat général de cette fédération, et le rédacteur du Bulletin romand, Willemin, de Genève, en est le secrétaire-trésorier. Quant à Chevalley de Lausanne, il eut l'honneur de présenter au congrès d'Amsterdam, l'été dernier, le projet de « Charte des Droits de l'Enfant » adopté avec l'enthousiasme que l'on sait.

Le couronnement de la belle activité du comité sortant fut le congrès de Lausanne qui laisse à chacun un lumineux souvenir, tant par sa valeur au point de vue professionnel que par la cordialité de l'accueil et la qualité des divertissements.

Au moment de reprendre les responsabilités, nous nous en voudrions de ne pas dire à Ch. Serex, compétent et dévoué caissier de la Romande pendant seize années, soit depuis la mort de Jean Tissot, combien nous regrettons de ne pouvoir compter sur ses sages avis ; nous lui souhaitons une paisible retraite. Heureusement, nos deux rédacteurs du Bulletin et de l'Éducateur nous restent fidèles ; nous savons pouvoir compter entièrement sur eux. Notre nouveau caissier, Pulfer, tiendra, soyons-en certains, à continuer la tradition de ses prédécesseurs.

Le congrès de Lausanne a chargé le comité de la S.P.R. de suivre dans les cantons romands la réalisation des thèses du rapport Ischer. C'est là une tâche nouvelle ; jusqu'à ce jour, après chaque congrès, les sections régionales travaillaient seules à la mise en pratique des thèses selon leurs possibilités, le comité romand estimant sa tâche terminée et se bornant à enregistrer les résultats.

Cependant, au moment d'entreprendre notre nouvelle activité, une angoisse nous étreint. La situation internationale, si tendue, nous permettra-t-elle d'œuvrer en paix et de diriger les destinées de la S.P.R. vers son but de toujours : le progrès et le perfectionnement de l'école populaire ? En deuxième lieu, la S.P.N., notre chère section cantonale, saura-t-elle trouver la solution à la question syndicale qui la préoccupe actuellement en maintenant dans ses rangs l'unité que chacun désire conserver ?

La S.P.N. vient d'accepter pour quatre ans l'honneur d'être section directrice de la S.P.R. ; elle ne peut réaliser cette tâche qu'en restant

unie. Son comité doit trouver la formule permettant à tous ses membres de le suivre sans réserve. C'est le vœu que nous formulons en terminant, demandant instamment à nos collègues neuchâtelois de chercher activement et sans passion la conclusion susceptible de nous rallier tous.

G. Delay.

#### COMMISSION NATIONALE POUR L'U.N.E.S.C.O.

Tenant pour la première fois sa réunion hors de Berne, la Commission nationale a eu séance à Lausanne le 9 décembre, sous la présidence de M. Jean Piaget.

Les rapports des diverses sections ont été communiqués, montrant les préoccupations des personnalités qui les composent. M. Maurice Bastian a rendu compte des travaux exécutés par le Secrétariat.

Mlle Ida Somazzi, pour la section I (éducation et reconstruction), M. P. Karrer, pour la section II (sciences exactes, naturelles et appliquées), M. Emile Oprecht, pour la section III (culture, arts et lettres), M. Weilenmann, au nom de la section IV (philosophie, sciences sociales et politiques) et M. Gustave Keckéis, pour la section V (diffusion de la pensée et de la culture), ont présenté des travaux de valeur, fruit de recherches ardues en vue d'une collaboration universelle dans de nombreux domaines.

M. le professeur Louis Meylan a loué l'esprit qui a animé les journées de Boldern, qui ont mis en contact l'été dernier des hommes d'Etat et des éducateurs de Suisse et de l'étranger, pour des entretiens centrés sur les problèmes de la compréhension internationale. Nous avons rendu compte en son temps de ces entretiens, qui ont porté surtout sur l'action éducative en faveur de la paix.

M. LS Meylan a conclu : « Que l'humanité risque à tout instant d'être engagée dans un conflit plus destructeur que les précédents n'y change rien. Il importe de donner à chacun l'habitude de considérer les problèmes économiques, politiques et culturels à l'échelle du monde. Car l'homme n'est pleinement homme qu'intégré par un sentiment d'appartenance également profond à la famille, à la collectivité nationale et à l'humanité. »

M. le professeur Henri Miéville a apporté quelques considérations sur l'esprit de tolérance, fruit de l'étude objective et d'un effort loyal et continu.

M. Georges Rigassi, président de l'Agence télégraphique suisse, a fait savoir qu'un Institut international de la presse est en voie de création, et qu'il pourrait choisir la Suisse comme siège. Il demeure incontestable que l'avènement d'une presse objective et consciente de son immense responsabilité est une des bases les plus importantes de la compréhension entre les peuples.

M. R. Dovaz, directeur de Radio-Genève, a demandé que des voix suisses se fassent entendre sur les ondes sur les problèmes de l'Unesco.

Enfin, M. Robert Michel, président S.P.R., a demandé qu'un effort particulier soit entrepris par la Commission nationale pour étendre son action sur la jeunesse et sur les masses. C'est le vœu du directeur

général de l'Unesco, M. James Torrès-Bodet, qu'une action concrète vienne rappeler au public l'anniversaire de la Déclaration de l'homme le 10 décembre. Il s'agit au fond de promouvoir sur le plan universel le respect de la dignité et de la conscience humaines, l'idéal de liberté individuelle qui fut celui des premiers Confédérés. Comment ne nous associerions-nous pas à cette lutte ardue pour étendre aux nations de l'Europe et du globe les conceptions qui sont à la base de notre Confédération ? L'avènement d'un monde où tous les êtres seront libres de parler et de croire, libérés de la terreur et de la misère, a été proclamé comme la plus haute aspiration de l'homme. Pour cela, assurent les psychiâtres, l'éducation dès la tendre enfance doit lutter contre les forces morbides du ressentiment, développer le sens de la connaissance objective et du respect d'autrui, montrer « la Patrie et l'humanité non comme deux idées qui s'excluent, mais s'incluent au contraire tels des cercles concentriques ».

André Pulfer.

## VAUD

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA S.P.V.

**Dimanche 28 janvier 1951, au Casino de Montbenon, Lausanne**

#### I. Assemblée des délégués, à 9 h. 30

1. Appel.
2. Procès-verbaux.
3. Rapport de la Commission de vérification des comptes de la Société coopérative « Caisse de secours et invalidité ».
4. Election d'un vérificateur des comptes.
5. Discussion des rapports des délégués auprès des diverses associations.
6. Propositions et communications du Comité central.
7. Membres honoraires : ratification.
8. Propositions des délégués.

#### II. Assemblée générale de la S.P.V., à 14 h. 15

1. Procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Rapport du Comité central.
3. Rapport des vérificateurs des comptes de la S.P.V.
4. Fonds Ramuz.
5. Budget et cotisations S.P.V.
6. Propositions des sections.
7. Propositions individuelles.
8. Elections statutaires : a) du Bureau de l'assemblée générale ; b) de deux membres du Comité central.

#### III. Assemblée de la Société coopérative

« Caisse de secours et invalidité »

1. Procès-verbal.
2. Rapport du Conseil d'administration.
3. Rapport des vérificateurs des comptes.

4. Budget et cotisations.
5. Autorisation d'emprunt.
6. Propositions individuelles.
7. Elections statutaires : a) du Bureau de l'assemblée ; b) de deux membres du Conseil d'administration.

Lausanne, le 6 janvier 1951.

*Comité S.P.V. - Conseil d'administration.*

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Si l'on y songe, chacun d'entre nous a toutes sortes de raisons de se rendre à l'assemblée générale. A supposer que les questions administratives n'intéressent guère, que l'ordre du jour n'ait rien de passionnant, que nos intérêts vitaux ne soient pas en jeu, le déplacement se justifierait pour d'autres bons motifs. Encore n'est-il pas prouvé — cela sans être pessimiste — que les conditions actuelles de vie présentent une stabilité certaine. Ce serait peut-être un point à retenir. Une assemblée numériquement forte reflète l'esprit de cohésion. On viendrait donc par devoir ? Pourquoi pas !

Mais par satisfaction aussi ! On aime à retrouver des visages connus, des camarades de volée. Avant le départ des trains, on peut deviser au gré de ses affinités. Quelques bons propos, échangés devant un verre ou une tasse de thé vous sortent de vos petits tracas, et vous rentrez chez vous avec des idées renouvelées.

Cette année, nous aurons le plaisir d'entendre le « Chœur des Jeunes » dirigé par notre collègue M. André Charlet, de Corcelles-Payerne. Ce groupement exécutera des œuvres profanes et religieuses. Il sera une révélation pour ceux qui ne le connaissent pas encore.

*O. R.*

### CANDIDATS AU C.C.

Une candidature est encore parvenue au comité dans le délai fixé, c'est celle de M. André Dallinges, inst. prim.-sup. à Villeneuve. Pour deux membres à élire en remplacement de MM. Kohler et Pache, la liste portera quatre noms imprimés par ordre d'arrivée au C.C.

Ce sont : MM. Jeanprêtre Adolphe, Yverdon ; Gudit Pierre, Cossonay ; Turrian Ernest, Marnand ; Dallinges André, Villeneuve.

Nous sommes heureux que ces collègues mettent leur nom à la disposition des électeurs et électrices de notre association. Cette compétition exempte de toute rivalité personnelle témoigne de l'intérêt que portent à la S.P.V. les membres de nos différentes régions.

*O. R.*

### PROPOSITIONS A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous rappelons à nos membres que les propositions individuelles ou de sections à soumettre à l'assemblée générale doivent parvenir au plus tard le vendredi 19 janvier, à M. Maurice Berseth, président, Saubraz.

## MEMBRES HONORAIRES

Plusieurs membres honoraires qui ont quitté l'enseignement en 1950 n'ont pas adressé de démission au C.C. Les présidents de section voudront bien les prier de régulariser leur situation dans le plus bref délai.

## DISTINCTION

La commune de Chamblon vient de décerner la bourgeoisie d'honneur à notre collègue M. Georges Thévenaz. Ce rare témoignage honore la population du village et son instituteur fidèle que nous complimentons.

O. R.

## NOUVELLES DU MUSÉE SCOLAIRE CANTONAL

Le nouveau bureau du prêt, bien exposé, spacieux, bien éclairé, bien chauffé en hiver, muni du téléphone, donne toute satisfaction.

Le Musée a acheté cette année 939 tableaux muraux, qui seront montés sur toile en 1951 et pourront dès lors commencer à circuler dans nos classes.

La « bibliothèque de travail » est prête à fonctionner, avec 350 volumes environ pour commencer. A ces 350 volumes, s'en ajouteront bientôt 200 nouveaux. Dès que la liste de ces ouvrages aura paru, le personnel enseignant pourra se les faire envoyer.

Nous avons publié au début de l'année le 4e supplément de notre catalogue de base. Avec la liste des livres de la bibliothèque de travail et celle des nouveaux achats de tableaux, nous arriverions en 1951 à six suppléments. Ce serait trop. Aussi la Commission du Musée vient-elle de décider la refonte complète du catalogue pour le début de 1952.

Pour 1950, la statistique des prêts donne les chiffres suivants :

Tableaux muraux	6670
Boîtes de diapositives	1476
Séries de vues pour l'épidiascope	181
Films fixes	910
	<hr/>
Total	9237

Conformément aux réponses au questionnaire concernant le format des diapositives, la Commission du Musée a décidé d'acquérir dorénavant et des clichés 5 × 5 cm. et des clichés de 8,5 × 10 cm., mais avec prépondérance des 5 × 5.

Rappelons que nous avons maintenant le téléphone (No 22 43 20) et qu'on est prié de l'utiliser seulement pendant les heures d'ouverture du bureau du prêt : du 1er octobre au 31 mars, tous les jours ouvrables, de 14 à 18 heures ; en avril, mai, juin et septembre, le mercredi et le samedi après-midi, aux mêmes heures.

Alb. C.

## **SOCIÉTÉ VAUDOISE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORMES SCOLAIRES**

A l'instar de nos amis neuchâtelois, notre société organise des séances de *travaux libres*, où chaque participant, sous une direction compétente, pourra faire, à son choix, des travaux de reliure, vannerie, cartonnage, menuiserie, encadrement, sculpture à la gouge, métal, etc.

Les séances sont prévues en principe à Lausanne, les samedis après-midi de février. Mais selon le nombre et le désir des participants, celles-ci pourront être décentralisées (au nord, à l'est ou à l'ouest du canton) et avoir lieu un soir par semaine.

S'inscrire jusqu'au 20 janvier chez le président, R. Martin, Sq. du Frêne 4, Lausanne, en indiquant le genre de travail choisi, l'endroit et le moment préférés.

*Le Comité.*

## **ASSOCIATION VAUDOISE DES MAÎTRESSES D'ECOLE ENFANTINE ET SEMI-ENFANTINE**

O. S. L.

### **Prix littéraire de l'Oeuvre suisse des lectures pour la jeunesse. Pour les tout petits**

Il existe d'excellents ouvrages pour les tout jeunes enfants (Albums du Père Castor, le petit livre d'or, etc.). Malheureusement leur prix d'achat est souvent trop élevé pour les bourses modestes. C'est pourquoi le Centre de vente O.S.L. de Lausanne a décidé la création d'un prix littéraire, dans l'intention de se procurer d'excellents récits qui puissent être racontés aux enfants de 4 à 6 ans et lus par ceux de 7 ans sitôt terminé l'apprentissage de la lecture.

#### **Conditions du concours**

1. Ce concours est réservé aux écrivains et autres personnes de langue française, ayant une connaissance approfondie de l'âme enfantine.
2. Les textes doivent être des œuvres originales.
3. Les manuscrits devront compter de 70 à 150 lignes dactylographiées, format normal. Ils seront présentés en trois exemplaires.
4. Pour qu'ils soient pris en considération, les manuscrits devront parvenir avant le 1er juillet 1951 à F. Rostan, président du comité romand O.S.L., 4, Ch. de Brillancourt, Lausanne, munis d'une devise. Le nom et l'adresse des auteurs se trouveront dans une autre enveloppe fermée, portant également la devise.
5. Le jury, présidé par F. Rostan, sera constitué par la commission romande de rédaction « Pour les petits » et de membres proposés par les comités des associations cantonales des maîtresses enfantines.
6. Le centre de vente de Lausanne remettra deux ou éventuellement trois prix d'une valeur totale de 300 francs aux auteurs dont les manuscrits seront jugés dignes d'être publiés.
7. Les manuscrits retenus deviendront la propriété de l'O.S.L.

8. Ils seront illustrés et publiés par les soins du Secrétariat central O.S.L.
9. Les manuscrits non retenus seront retournés à leurs auteurs sitôt après l'attribution des prix.
10. La décision du jury sera sans appel.

*Pour le comité romand O.S.L. :*

*Le président, F. Rostan.*

Pour toute demande de renseignements, s'adresser à F. Rostan,  
Ch. Brillancourt 4, Lausanne.

## GENÈVE

### U.I.G. - MESSIEURS

... ET VOICI 1951

A tous nos collègues de Genève et de Romandie, le comité de l'U.I.G.-Messieurs adresse ses vœux les plus sincères ; que la nouvelle année soit pour eux une année de bonheur, de prospérité et de paix !

Sur le plan corporatif, le travail ne manquera pas et nos premiers objectifs restent :

1. la revalorisation de la profession d'instituteur ;
2. l'obtention, pour les éducateurs, du droit de participation aux rouages de l'enseignement.

En 1948 déjà, notre comité avait adressé au Chef du Département de l'Instruction publique un projet pour la création d'une commission paritaire de l'enseignement. Nous savons qu'une autre association d'instituteurs se propose de déposer un projet à peu près identique, ce qui prouve que le corps enseignant est unanime à réclamer sa part de responsabilité.

Dans une lettre adressée au président de l'U.I.G. en 1949, Monsieur le conseiller d'Etat Picot déclarait qu'il ne pouvait accepter notre projet : il contestait l'utilité d'une telle institution qui ferait double emploi avec la Conférence des inspecteurs et dont le processus serait à la fois long et compliqué.

Certes, nous ne pensions pas que notre projet fût parfait. Il importe cependant de trouver rapidement une solution au problème de la participation des praticiens de l'enseignement au « pouvoir de décision ».

Il semble qu'avec un peu d'imagination la chose n'est pas impossible !

Un certain nombre de critiques visant nos écoles ont été faites au cours de l'an dernier, soit au sein du Grand Conseil, soit dans la presse.

Nous ne pourrons nous déclarer solidaires du Département de l'Instruction publique que lorsque les éducateurs auront leur mot à dire dans toutes les questions relatives à l'enseignement.

*Pour le comité :*

*R. Nussbaum. Ad. Lagier.*

N.B. Le contrat pour l'**assurance** contre les accidents non professionnels a été signé avec la Mutuelle Vaudoise accidents et la Compagnie nationale suisse et tous les collègues qui ont retourné le bulle-

tin d'adhésion bleu sont au bénéfice de la garantie dès le 1er janvier 1951. A ce propos, nous tenons à remercier sincèrement, au nom de tous, notre collègue **Ed. Gaudin**, qui s'est occupé de toutes les démarches relatives à notre assurance avec son dévouement habituel.

*Ad. L.*

### GROUPE DES JEUNES DE L'U.I.G. DAMES

Chères collègues,

Notre première réunion de l'année est fixée au 17 janvier, dès 17 h. à Malagnou.

En une courte séance, nous organiserons les groupes de travail chargés de mettre au point les fiches de calcul des 2e et 3e degrés (3e trimestre). Soyez donc toutes présentes ce 17 janvier.

A bientôt. Cordialement.

*L. Sch.*

### NECROLOGIE

† **John Chambordon.** — L'Union des Instituteurs et la Société de Travaux manuels et de Réforme scolaire viennent d'être durement touchées en ce début d'année. Lundi 8 janvier, nous avons eu le pénible devoir d'adresser à notre cher collègue et ami, John Chambordon, un ultime témoignage, un dernier adieu...

C'est grâce à l'impulsion de collègues tels que John Chambordon que se continua, en 1923, le Groupe des Jeunes de l'Union. Ce groupement, auquel notre regretté collègue prit une part active, contribua puissamment à élever le niveau matériel des jeunes instituteurs qui entraient dans la carrière. C'est en partie grâce à lui que leur nomination fut plus rapide.

Malgré une activité débordante, notre collègue resta toujours un membre fidèle et dévoué de l'Union. Nous le revoyons encore, alors que rongé par une implacable maladie, il nous parlait, il y a à peine quelques semaines, des problèmes de la revalorisation de notre profession, de la situation des jeunes et de la défense de leurs intérêts. Jusqu'au dernier moment, il s'est intéressé à nos travaux, à la réalisation de nos efforts et, en plus d'une occasion, nous avons profité de ses conseils si judicieux.

Si l'Union voit disparaître un collègue dévoué, la Société de Travaux manuels et de Réforme scolaire perd un des membres les plus actifs de son comité. C'est en effet au sein de cette association que John Chambordon déploya tout au cours de sa carrière une activité féconde. Notre ami était un enthousiaste et il a su, par sa collaboration au journal « Le Travail manuel scolaire » et par l'aide qu'il apportait à la publication des feuillets de travaux manuels, communiquer son ardeur, faire comprendre que l'enseignement manuel est le complément nécessaire et indispensable au développement harmonieux de l'enfant.

John Chambordon payait de sa personne. Son dévouement était inlassable — émission radio-scolaire sur l'apiculture — collaboration à l'heure des enfants — étude sur le travail manuel et l'éducation des enfants difficiles.

Quelle part John Chambordon n'a-t-il pas prise au cours normal de travaux manuels de 1948 pour en assurer le succès ? Bon nombre d'amis et de collègues lui doivent leur initiation à l'activité manuelle. Il tenait constamment à se perfectionner. Pas plus tard que cet été, il suivait encore à Montreux un cours de dessin au tableau noir d'où il revint fatigué, mais enchanté de ce qu'il avait acquis.

Soit à l'Union, soit à la Société de Travaux manuels, nous reverrons le sourire cordial de notre ami qui, plein de jeunesse de cœur, de bonté et d'allant, savait nous encourager, nous guider et nous aider.

Les élèves des Bougeries, où il s'est dévoué tant d'années, ne l'oublieront jamais.

A Madame Chambordon et à ses enfants, nous apportons les condoléances et la profonde sympathie du corps enseignant genevois.

G. Hof.

## NEUCHATEL

POUR 1951

Nous voici à nouveau au début d'une année, plus ou moins perplexes à la perspective des destinées du monde, et toujours quelque peu étreints par le mystère qui plane sur l'avenir.

Nous ne voulons pas être défaitistes. S'il est un temps où il faut tenir debout, sans défaillance, sans chercher à scruter la nature du lendemain, sans voir trop loin et pourtant sans tomber dans l'insouciance, c'est bien celui-ci.

Il est cependant des collègues qui souffrent déjà présentement, les uns atteints par la maladie depuis longtemps peut-être, d'autres assaillis par l'épreuve, le deuil, les difficultés financières, les préoccupations de toute sorte. C'est à eux que nous voudrions apporter en ces premiers jours de l'an une pensée de sympathie et leur dire : « Bon courage ! Regardez au-dessus de vos soucis ; c'est plus haut que résident les valeurs spirituelles et elles sont seules durables ! »

Pour la S.P.N., 1951 sera probablement marqué par un tournant. Depuis quelques semaines le C.C. se débat dans des discussions laborieuses en vue de pourparlers importants. Notre unique voeu pour notre chère société : « Evolution sans discorde ! » Ce n'est pas aux éducateurs, et surtout pas en ces temps-ci, de donner l'exemple de la mésentente. Mais il n'en sera pas ainsi, personne ne peut le concevoir.

W. G.

## EXTRAITS DU RAPPORT DES ECOLES DE LA CHAUX-DE-FONDS

Le rapport sur la marche des écoles de cette ville pendant l'année scolaire 1949-1950 nous a été envoyé à l'intention des lecteurs de ce journal.

Nous ne pouvons donner ici tout son contenu ; nous nous limiterons à certains points d'intérêt général et aussi à ce qui touche à l'activité de nos membres.

A défaut de renseignements qu'un correspondant de la section S. P. aurait pu nous communiquer au moment opportun, nous reproduisons les termes mêmes du directeur, M. W. Béguin, concernant quelques démissions :

« Mlle *Elsie Steiger*, après avoir obtenu son brevet pour l'enseignement de l'allemand, enseigna cette branche à l'Ecole secondaire, de 1934 à 1942, puis elle passa à l'école primaire où elle dirigea, en y mettant tout son cœur, d'abord la classe de la Bonne Fontaine, puis une classe du degré moyen au collège des Crêtets.

Mlle *Georgette Eimann*, nommée directement en ville en 1942, a dirigé, suivant les nécessités de l'enseignement, tantôt des classes du degré inférieur, tantôt des classes du degré moyen, s'adaptant facilement aux unes et aux autres grâce à son enthousiasme et à ses qualités pédagogiques.

Mlle *Marie-Madeleine Hoffmann* entra dans nos écoles en 1928. Elle débute au Reymond et, depuis quelques années, elle dirigeait avec distinction une classe du degré supérieur en ville. Grâce à ses qualités de cœur et d'intelligence, elle exerçait une heureuse influence sur ses élèves dont elle gagnait la confiance et l'affection.

Mlle *Suzi Vogel* abandonne l'enseignement après deux années seulement passées dans la classe inférieure du Bas-Monsieur où elle avait su s'attacher l'estime des parents et l'affection de ses petits élèves.

Ces quatre institutrices se marient.

Mlle *Aimée Grandjean* quitte, pour raison de santé, après quarante-trois ans d'activité dans notre ville ; elle s'est consacrée aux petits élèves de 2e et 3e années. Très vivante, elle réussissait fort bien dans ce degré. Les enfants se plaisaient chez elle et y prenaient des habitudes d'ordre et de travail.

M. *Léon Bauer* s'en va, atteint par la limite d'âge. Il dirigeait depuis 1935 la classe de développement de 5e garçons. Il suivait ses élèves de très près, cherchant à leur inculquer des habitudes d'ordre et de propreté, attachant une grande importance à l'enseignement des travaux manuels, du dessin et de l'écriture. En possession du brevet pour l'enseignement musical, il a dirigé à maintes reprises les chants des « Promotions » des 5mes années, dont il composait volontiers les paroles et la musique. M. Bauer avait débuté aux Ponts-de-Martel en 1904. il entra en ville en 1912. De 1916-1920, il occupa le poste de secrétaire des écoles, puis celui d'administrateur, de 1920 à 1935. Nous souhaitons à ce maître dévoué une heureuse retraite et le remercions des nombreux services rendus à nos écoles. »

*Cours.* — Tous les instituteurs des classes de quartiers ont suivi avec un grand intérêt un cours de connaissances agricoles, à Cernier, pendant une semaine, en septembre. Il était organisé par les départements de l'Instruction publique et de l'Agriculture.

*Examens.* — A l'avenir, les examens de septembre seront supprimés et le premier bulletin périodique ne contiendra que les notes du maître.

(A suivre.)

W. G.

## **JURA BERNOIS**

### **AU SEUIL DE L'AN NOUVEAU**

En dépit des nuages politiques mondiaux, des remous probables, des craintes justifiées, nous irons de l'avant et resterons optimistes dans nos chroniques jurassiennes.

La S.P.J. est plus vivante que jamais et ses sections ne manqueront pas de pain sur la planche. Il y aura en particulier les rapports préliminaires du prochain congrès S.P.J. de 1952.

La S.I.B. continuera ses efforts dans tous les domaines où les intérêts du corps enseignant seront en jeu ; nous pensons surtout à la nouvelle loi scolaire cantonale.

Nous suivrons les événements scolaires et pédagogiques et, avec l'aide de quelques bonnes volontés, nous espérons tracer un nouveau sillon et signaler notre présence active à nos amis romands.

Nos lecteurs bernois, plus particulièrement nos collègues jurassiens, ne nous en voudront pas si parfois nos articles font coup double avec ceux de l'Ecole Bernoise ; la chose est inévitable et l'essentiel est de collaborer.

Enfin, collègues de l'Ajoie, des Franches-Montagnes, de la Sorne, de la Prévôté, de l'Erguel et du lac de Bienne, ne vous gênez pas pour nous faire signe de temps en temps ; il y a longtemps que le soussigné demande des collaborateurs, mais il est comme sœur Anne...

### **UNE RETRAITE**

Nous signalons toutes celles que nous connaissons comme celles qu'on voudra bien nous communiquer.

Il s'agit aujourd'hui de celle de M. l'inspecteur Charles Frey, inspecteur scolaire du XIe arrondissement (districts de Moutier et des Franches-Montagnes). L'intéressé vient de faire valoir ses droits à la retraite pour le 31 mars prochain. Il terminera ainsi une longue et fructueuse carrière sur laquelle nous reviendrons ultérieurement. Qu'il nous soit permis, pour le moment, d'adresser à M. Frey la gratitude du corps enseignant et de former des vœux pour sa santé et de paisibles années.

### **ENSEIGNEMENT DE LA CIRCULATION**

En raison de l'augmentation constante du nombre des véhicules à moteur, des bicyclettes et, d'autre part, du nombre des accidents de la circulation, les directeurs de l'instruction publique et de la police du canton de Berne prient instamment les autorités scolaires et les membres du corps enseignant d'intensifier l'enseignement de la circulation dans les écoles. Le commandement de la police met, sur demande, ses spécialistes à disposition pour instruire les écoliers au cours de démonstrations pratiques. (Extrait de la Feuille officielle scolaire.)

Reber.

## PARTIE PÉDAGOGIQUE

### DE L'AQUARIUM A LA GRAMMAIRE FRANÇAISE : AUTOUR DE DEUX GRANDES ŒUVRES RÉCENTES

Voici quelques mois déjà que paraissaient, noyés apparemment dans l'abondante production française, deux ouvrages qui feront date. Telle est leur valeur qu'il ne faut pas craindre de leur consacrer un examen, et un éloge aussi, de quelque étendue.

La première de ces œuvres, divisée en deux volumes, ressortit au domaine des **Sciences naturelles**. Consacrée à « l'étude dirigée et documentée d'un milieu naturel », elle propose de nombreux travaux sur « l'Etang, sa flore, sa faune » (vol. I), tandis que les problèmes de « l'Aquarium et ses enseignements » sont envisagés pour eux-mêmes (vol. II).

Il faut dire ici, tout d'abord, quelle dette de reconnaissance vont contracter envers l'auteur, M. Sire, tous ceux qui se serviront de ces précieux livres. C'est qu'en effet il se montre hardiment novateur dans sa présentation. Le savant naturaliste se double d'un pédagogue acquis sans réserves à l'esprit et aux méthodes de l'école active. On conviendra que les deux qualités ne vont pas forcément de pair... C'est en cela surtout qu'apparaît la valeur culturelle de l'œuvre. La matière traitée, nous la connaissons dans ses parties essentielles : ce sont, bien sûr, les animaux et les végétaux des eaux douces. Mais qui peut se vanter (exception faite des spécialistes) d'avoir là-dessus la quantité — et la qualité ! — optimum de connaissances ? D'autre part, l'auteur a jugé bon d'adjoindre à cette étude celle du milieu naturel que constitue l'étang. Ce qui vaut au lecteur un plan de travail où rien n'est laissé au hasard, pas plus qu'à la dangereuse improvisation. L'élève peut s'initier à un travail de recensement, connaître le calendrier des visites indispensables et mettre au point sa propre « technique de l'excursion ». On a même prévu les échanges scientifiques interscolaires. Ajoutées aux grandes esquisses d'une Vie de l'étang, de son équilibre biologique, ces données ne visent à rien de moins qu'à la formation d'un authentique esprit scientifique. Des centaines d'expériences sont suggérées par un auteur qui, visiblement, sait distinguer le sec travail de laboratoire et le contact prolongé avec le milieu vivant. Cent soixante-six figures, de la main de M. Sire, complètent ce livre qu'on peut, sans bluffer, qualifier de monumental. En plus, un magnifique dépouillement bibliographique a permis l'élaboration d'une liste de 153 ouvrages plus spécialisés, que l'élève peut consulter s'il désire pousser sa recherche dans tel domaine qui l'intéresse. Suprême raffinement, les titres sont munis d'une indication de leur ordre d'urgence. Peut-on rêver instrument de travail plus achevé !

Fort bien, dira le fâcheux : mais à quel âge peut convenir un bagage aussi imposant ? Laissons ici la parole à l'auteur, pour qui ce guide n'est écrit « ni pour un enfant d'âge déterminé, ni pour être vu en une ou deux années scolaires... Nous souhaitons que ce guide serve... »

PENDANT TOUTE UNE VIE ». Gageure ? Non pas, mais intelligence profonde dans la conception d'un vrai livre d'étude.

Ces mêmes éminentes qualités, on les retrouve dans le second volume. Ici, après avoir traité de l'installation de l'aquarium (toujours avec un « fini » étonnant) on aborde quelques problèmes biologiques. L'auteur ne craint pas d'affirmer qu'il serait possible de bâtir un enseignement presque complet de la biologie en puisant tous les documents nécessaires dans un aquarium. De fait, ici encore, il ouvre une voie nouvelle : l'histologie sommaire permettra une meilleure connaissance des tissus. On commence par la dissection d'une Grenouille. Les écailles d'un Poisson, son sang, ses opercules ; les muscles et les nerfs d'une Grenouille seront pris comme types de tissus. Quel est, ensuite, l'objet de la physiologie ? L'élève l'apprend en observant quelques cas illustrant des notions fondamentales. Ainsi, la locomotion est expliquée par les ondulations du fouet de l'Euglène, les cils vibratiles du pied des Limnées, le ressort à boudin de la Vorticelle, les culbutes de l'Hydre, le saut et la nage de la Grenouille ou les battements du Gardon.

La nutrition, la respiration, la circulation, la reproduction se suivent de même, toujours prodigieusement vivantes. Enfin, les grandes lois des réflexes apparaissent au travers d'expériences relativement simples.

Pour autant, la biologie végétale n'est pas laissée de côté. Après les examens microscopiques classiques (structure de la tige), le phénomène de la photosynthèse est brièvement traité.

On le voit, c'est à une œuvre de longue haleine que nous avons affaire, dans laquelle tout est minutie et construction adroite. Imaginez encore que la matière traitée est répartie en paragraphes que dûment titrés, chacun d'eux est muni des références bibliographiques indispensables à une étude plus complète, qu'un index fort commode facilite toutes les recherches, qu'une typographie appropriée met immédiatement l'essentiel en relief, et vous aurez une idée approchée de la valeur de ce chef-d'œuvre.

Claude Bernard écrit quelque part que la science peut être comparée à un admirable salon auquel on n'accède qu'après avoir passé par une cuisine quelque peu sordide. L'élève usant de l'ouvrage de M. Sire aura très vite l'occasion de faire connaissance avec la cuisine. Quant au salon, s'il ne pourra toujours y pénétrer, il aura du moins le droit d'entrebâiller la porte !

Ce n'est pas sauter du coq à l'âne que de quitter les domaines des sciences naturelles, ainsi remarquablement prospectés, pour celui de la... grammaire ! En effet, une grammaire est née en France en 1947. La belle affaire ! Une de plus après tant d'autres, dit encore le fâcheux. Oui, mais après tant d'autres dont plusieurs n'ont fait que plagier leurs devancières avec plus ou moins d'habileté, introduisant ici et là les variantes qu'imposait à leur auteur la nécessité de « faire neuf ». Après la multitude de traités, la nuée des livres d'exercices, les entreprises d'exploitation systématique des grands auteurs, voici vraiment un novateur, un grammairien téméraire. Celui-ci a compris, avec Brunot, que la logique dans la grammaire n'explique rien, ou presque, alors que

l'histoire et la psychologie éclairent à peu près tout. Par ailleurs, cet esprit original est aussi directeur d'Ecole normale. L'aspect purement didactique de l'enseignement grammatical ne pouvait lui échapper : aussi trouverons-nous là quelques-unes des meilleures nouveautés proposées.

En général, quand un savant tente de refaire la grammaire, il lui faut une terminologie bien à lui, chaque fois à réinventer. Le résultat est que le malheureux lecteur doit, de toute nécessité, s'assimiler un jargon technique considérable. Rien de ce fatras dans l'essai de M. Galichet, qui appelle un chat un chat. Cette clarté du meilleur aloi est au service d'une grande idée. Pour la première fois, après les riches travaux d'un Brunot, la pénétration d'un Bally, nous possédons une tentative de grouper, dans un ouvrage de dimensions normales, les faits de langage non plus selon l'ordre logique, mais psychologique. « C'est dans les mécanismes de la pensée qui s'exprime, dit l'auteur, que nous découvrirons les tendances et les principes ordonnateurs de la langue, qui gouvernent **par le dedans** le monde des signes. » Il faut lire les pages où sont affrontées avec un beau courage ces questions, apparemment accessoires, que bien peu de manuels consacrés par l'usage ou l'autorité scolaire osent aborder : le rôle des « petits mots », conjonction, préposition, article ; la confusion courante entre pluriel et collectif ; le complément d'objet et ses « ersatz » ; les divers degrés de complication dans un rapport syntaxique. Brunot remarquait, il y a tantôt un demi-siècle, qu'étudier une langue de près équivaut à étudier un fait social et que, dans ce domaine, faire simple, c'est inévitablement faire faux. L'ouvrage de Galichet nous en fournit une preuve nouvelle.

En bref, alors que souvent les grammaires ne vont guère au delà d'une nomenclature fastidieuse dont il ne restera, par bonheur, que peu de chose après la scolarité, nous avons là une tentative de faire apparaître notre langue comme un organisme **vivant**. C'en est assez pour déclencher une série de réflexions salutaires sur la manière d'enseigner le français.

Ayant ainsi, avec l'auteur, repensé les lignes directrices de ce dernier travail, on notera avec quel soin, quel talent aussi, il a su apporter sa contribution au problème purement didactique de l'enseignement grammatical. Loin de demeurer sur le seul plan de la pensée philosophique, il va jusqu'à proposer tout un jeu de schémas ramenés à quelques formes géométriques, utilisable dès les jeunes années. A remarquer aussi sa manière de symboliser la complexité de la phrase dans les exercices d'analyse. Tout cela en vue de « donner de bonne heure à l'enfant cette notion capitale que la langue est un **JEU DE VALEURS**, non un « Catalogue de mots ».

Ainsi s'ouvre (ou s'étend) un vaste champ de recherches pour les classes expérimentales... là où il s'en trouve, hélas ! car nous connaissons trop bien la situation de la Suisse romande à cet égard. Mais s'il était possible, par ailleurs, que le livre de Galichet incitât quelques-uns parmi nous à réfléchir sur l'orientation générale de leur enseignement grammatical, à lutter contre la sclérose qui le menace toujours, — ils n'auraient pas à le regretter.

Robert Genton.

## STATISTIQUE DES EXAMENS DE RECRUES

(*Extrait du rapport de M. Burki, expert en chef*)

En 1949, environ 27 000 recrues ont été examinées qui se répartissent selon les groupes professionnels de la façon suivante :

Groupe 1 (étudiants, instituteurs, commerçants titulaires de la maturité, artistes diplômés d'une école professionnelle) : 2127 = 7,9 % (7,6) \* du total des recrues examinées.

Groupe 2 (commerçants, commis, employés de bureau ayant une formation professionnelle, fonctionnaires CFF et PTT) : 3024 = 11,3 % (10,6).

Groupe 3 (maîtres d'état, artisans, ouvriers qualifiés) : 11 853 = 42,2 % (42,4).

Groupe 4 (agriculteurs, c'est-à-dire fils d'agriculteurs et élèves d'écoles d'agriculture et de fromagerie) : 3989 = 14,8 % (16,2).

Groupe 5 (manœuvres, c'est-à-dire recrues n'ayant pas fait d'apprentissage professionnel) : 5870 = 21,8 % (23,2).

La comparaison des pourcentages depuis 1943, année pour laquelle la répartition par groupes professionnels a été faite pour la première fois, permet de fort intéressantes constatations.

La proportion des intellectuels ne varie que très peu ; elle est de 8 %. Il en va de même pour celle des commerçants, employés de bureau fonctionnaires CFF et PTT qui s'établit à 10 ou 11 %. Les choses changent dans le groupe le plus important, celui des ouvriers qualifiés, maîtres d'état et artisans, dont l'effectif a augmenté peu à peu de moins de 37 % en 1943 à plus de 44 %. Par voie de conséquence, le nombre des manœuvres a fléchi de 25,6 à 21,8 %. Ce déplacement en faveur des professions qualifiées est un phénomène réjouissant, eu égard à la vive concurrence que notre économie doit soutenir avec l'étranger ; il est non moins réjouissant de constater l'augmentation constante du nombre des jeunes gens libérés des écoles qui, au lieu de s'engager sur la voie facile du gain immédiat, se décident à faire le sérieux apprentissage d'un métier.

En revanche, la jeune génération continue à diminuer dans l'agriculture, phénomène que nous avions déjà signalé l'année dernière. Depuis 1945, la proportion des fils de paysan a reculé de 20 à moins de 15 %. Il ne nous appartient pas d'analyser ici les causes de cette regrettable évolution ; nous formons le vœu que la courbe ait atteint son point le plus bas et qu'un mouvement ascendant succède bientôt à ce fléchissement.

### Degrés scolaires

#### Des recrues formées en 1949

13 697 = 51,0 % (53,0) \* ont fréquenté l'école primaire

8 728 = 32,5 % (31,4) ont fréquenté l'école secondaire

2 228 = 8,3 % (7,6) ont fréquenté une école professionnelle

2 210 = 8,2 % (8,0) ont fréquenté une école secondaire supérieure ou l'Université.

\* Entre parenthèses, les chiffres de 1948.

Sur les quelque 27 000 jeunes gens examinés, 22 400, soit 83,5 %, sont d'anciens élèves primaires ou secondaires. 19 700 d'entre eux, soit 88 %, ont suivi une école complémentaire professionnelle commerciale, artisanale, agricole ou générale ; en 1943, ils ne représentaient que le 80 %. Une fois de plus, les moyennes montrent que l'enseignement post-scolaire n'est pas sans porter des fruits.

#### Elèves primaires et secondaires

	<i>Moyennes des notes</i>	
	<i>Ecrits</i>	<i>Oraux</i>
Sans enseignement post-scolaire	2,27 (2,79)	2,56 (2,56)*
Avec enseignement post-scolaire	2,27 (2,32)	2,16 (2,18)

\* Entre parenthèses, les chiffres de 1948 (1 = note la meilleure, 4 = note la plus mauvaise).

Aux examens de cette année, on a découvert cinq analphabètes complets ou presque complets.

### UN PETIT MOT QUI EN DIT LONG : LA PRÉPOSITION à

(Les exercices proposés peuvent apporter une contribution à l'étude des prépositions ou des compléments circonstanciels au degré supérieur.)

#### Rappel

La préposition à introduit plusieurs compléments (ou nuances) :

*Lieu* : Je vais à Berne.

*Temps* : J'arriverai à midi.

*Moyen* : Un moulin à vent.

*Destination* : Un moulin à café.

*But* : Arriver à ses fins.

*Manière, moyen* : Aller à cheval, être à califourchon.

etc., etc.

#### Exercice 1.

Chercher plusieurs compléments de lieu, de temps, etc., introduits par la préposition à.

N. B. Cet exercice ainsi que la plupart des suivants seront exécutés oralement ou sous forme de concours.

#### Exercice 2.

Chercher le rapport exprimé par la proposition à dans les exemples suivants :

Chambre à louer. — J'écris à mon père. — Laid à faire peur. — Se reposer à l'ombre. — Un bateau à voile. — Etre payé à la quinzaine. — Une machine à laver. — Des vitres à nettoyer, etc., etc.

#### Exercice 3.

Remplacer à par une autre préposition, sans changer le sens de l'expression :

Aller à la ville. — Vider son sac à la porte. — Tomber à l'eau. — Une boîte à outils. — Un rideau à franges. — Se mettre à son bureau. — Coller une étiquette à la porte. — Se traîner à genoux...

### Exercice 3 bis.

Corriger ces tournures vicieuses en remplaçant à par une autre préposition :

Partir à Genève. — Le fils à M. Bovet. — J'ai causé à votre sœur.

### Exercice 4.

Cherchons des expressions contenant la préposition à et employons-les dans des phrases :

(Exemples) — A la volée — à la folie — à bâtons rompus — à regret — à tort et à travers — à contre-cœur — à son corps défendant — à brûle-pourpoint — à hue et à dia — à moi ! — à l'aide ! — à l'occasion — quant à...

### Exercice 5.

Compléter les exemples par les expressions entre parenthèses et si possible expliquer la différence de sens :

(A terre, à la terre.) Les serfs étaient attachés... — Le cavalier sauta... — (A peine, avec peine.) On distingue... le clocher. — L'infirme marche... — (A eau, à l'eau.) Un moulin... — De la peinture... — (A cheval, à un cheval.) On avait loué pour le déménagement une charrette... , une pauvre charrette... — (A vapeur, à la vapeur.) Repassage... — Une locomotive... — (A midi, au midi, dans le Midi.) Un balcon orienté... — Vivre... — Dîner... — (A la ville, en ville, dans la ville.) Je suis allé... cet après-midi. — Les ennemis sont... — Passez-vous vos vacances... ? — (A mort, à la mort.) Condamner... — Condamner... par pendaison.

### Exercice 6.

Trouvons quelques proverbes contenant la préposition à et précisons-en le sens par des exemples :

Tant va la cruche à l'eau, qu'à la fin elle se casse. — A bon chat, bon rat. — A l'œuvre on connaît l'artisan. — Rien ne sert de courir, il faut partir à point, etc., etc.

### Exercice 7.

Toujours en réfléchissant au sens, remplaçons les points par à ou a :

Cette femme ... la folie des grandeurs. — J'aime cette valse ... la folie. — Ce garçon ... tort de négliger son travail. — Il parle ... tort et ... travers. — Mon père ... l'occasion d'aller souvent ... Paris. — Je lui ai offert une cravate ... l'occasion de son anniversaire. — Depuis hier, Henri reçoit les clients ... la place du patron ; il ... la place de sous-directeur. — Le malade ... grand peine ... marcher. — Il se déplace ... grand peine.

Quelles conclusions pouvez-vous tirer des exemples ci-dessus ?

**Exercice 8.**

Voici une incorrection lue sur une réclame de concert, sous une photographie montrant un enfant assis devant un piano :

Le petit pianiste prodige X\*\*\* sur son piano « Gilbert ».

Comment corrigeriez-vous ?

Quel verbe pourrait-on introduire dans ce sous-titre pour justifier l'emploi de la préposition *sur* ?

**Quand la grammaire rejoint la géographie !...**

Nous remarquons qu'on emploie la préposition *à*

- devant les noms de localités (à Paris, à Echallens). (Mais on voit aussi *en* Arles, pourquoi ?)
- devant les noms de pays masculins (au Danemark, au Chili)<sup>1</sup>.
- devant certains noms d'îles (à Malte, à Formose, mais *en* Islande, *en* Sicile).

**...et même la chanson !**

Car Pierre Girard s'est servi quatre fois de la préposition *à* dans le refrain de la Chanson de la belle Julie (Fête des Vignerons 1927).

*Aux fill's du printemps,  
Les beaux lilas blancs,  
Aux fill's de l'hiver,  
Le gui toujours vert,  
A cell's de l'été,  
La reine des prés,  
Mais aux vigneronnes,  
Que l'on donne  
La couronne  
De l'automne !*

**BIBLIOGRAPHIE**

*Jacques Bron.*

**Rendez-vous à Zermatt**, par Walter Schmid. Adaptation française de J. Cosandey. Un volume de 96 pages, 11 × 15 cm., avec 12 photos en couleurs, broché Fr. 5.80. Librairie Payot, Lausanne.

M. Walter Schmid, grand ami et connaisseur du Valais, nous a donné, il y a trois ans, un livre très sympathique, dans lequel il nous conviait à la découverte de ce canton. Aujourd'hui c'est à l'évocation d'une seule région qu'il consacre son talent. Voici Kalpetran et son audacieux téléférique, Saint-Nicolas, patrie de Thomas Platter et du guide Lochmatter, Randa, enfin Zermatt. L'auteur démontre les avantages d'une station mise au pied du plus impressionnant cortège de 4000 ; il a profité des jours de pluie pour se documenter sur les origines et l'histoire de l'endroit. Ce qu'il rapporte de ces recherches s'exprime sous forme de récits ou d'anecdotes parfois piquantes. Il se devait naturellement de parler du Cervin, de sa conquête et, à ce propos, des problèmes que pose la montagne. Il termine son livre par une visite au musée où sont rassemblés maints souvenirs émouvants.

<sup>1</sup> Quelle différence faites-vous entre : *à* l'Equateur et *en* Equateur ?

Pour vos courses scolaires d'hiver ou d'été,  
nous vous proposons les buts suivants :

**CHAMPÉRY-PLANACHAUX (1800 m.)**

**PORTE DU SOLEIL (1964 m.)**

**LA TOUR DE DON (2001 m.)**

**COL DE COUX (1924 m.)**

**SAVOLLAIRE (1609 m.)**

**LE CORBEAU (1954 m.)**

**VALERETTE (2062 m.)**

**MORGINS (1400 m.)**



Chemin de fer AIGLE-OLLON-MONTHEY-CHAMPERY

Service d'autocars pour MORGINS et les GIETTES

Téléférique CHAMPERY-PLANACHAUX

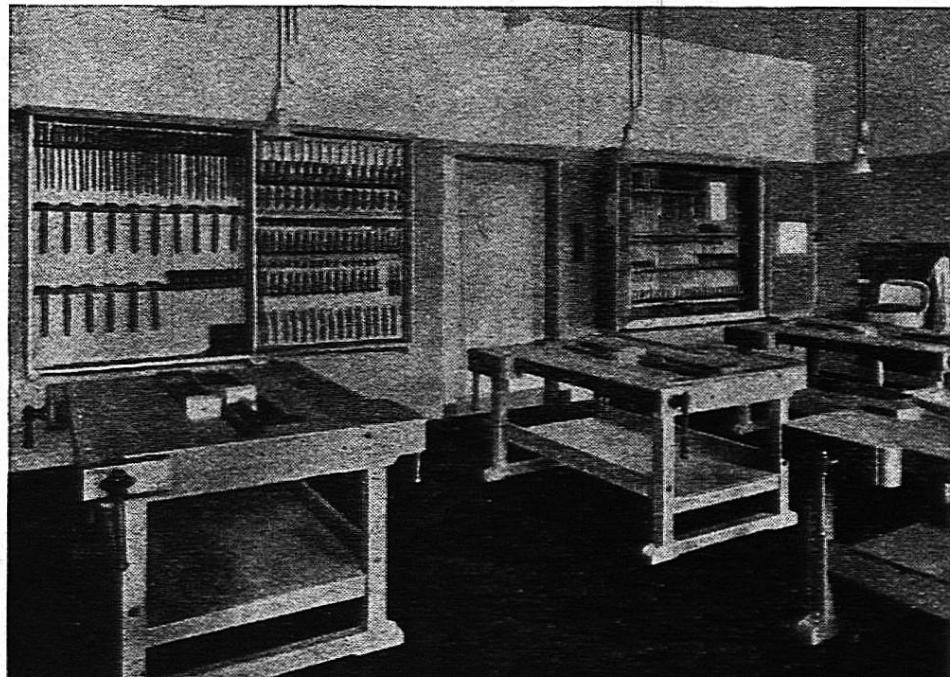
Téléski PLANACHAUX-CROIX DE CULET

Téléski (Télésiège) MORGINS-LES TÊTES

Renseignements à la Direction A.O.M.C., Aigle, Tél. (025) 2.23.15



Notre  
marque de  
fabrique  
« LA  
CHAPELLE  
DE TELL »  
est  
la garantie  
d'une  
qualité  
irréprocha-  
ble



### Ateliers pour travaux manuels

Nouveaux équipements - Agrandissements  
Conseils - Devis détaillés et expériences à votre disposition

**LACHAPPELLE** FABRIQUE D'OUTILS MONTÉS S. A. **KRIENS**  
Tél. (041) 2.03.64 - Fondée en 1840

# Ville d'Yverdon

## L'Ecole professionnelle pour mécaniciens et mécaniciens-électriciens

forme en 4 ans des mécaniciens et mécaniciens-électriciens complets.

Délai d'inscription pour la nouvelle année scolaire jusqu'au 10 février 1951.

Pour tous renseignements s'adresser à la Direction de l'Ecole, rue Pestalozzi 8. Tél. 2.25.15.

N. B. Les élèves dont les parents habitent Yverdon sont dispensés de la finance d'écolage.

**La Municipalité**



## *Le modelage intéresse chacun*

A la leçon de modelage, les enfants s'animent. Chaque maître a du plaisir à voir les mains diligentes façonnier avec plus ou moins d'habileté l'argile au gré de la fantaisie de l'élève. La matière n'est pas chère et il ne faut pas d'instruments coûteux. Mais choisissez l'argile qui convient, de préférence de l'argile à modeler Bodmer. Elle est livrable en trois qualités spéciales.

Demandez des échantillons gratuits des différentes qualités d'argile à modeler Bodmer. Directives détaillées contre envoi de 90 ct. en timbres - poste (gratuites avec une commande de 10 balles d'argile). Exposé fondamental du professeur A. Schneider, St-Gall, Fr. 1.40.

**E. BODMER & Cie**  
Fabrique de céramique, Zurich

Uetlibergstrasse 140  
Tél. (051) 33 06 55

ON CHERCHE

## **JEUNE FILLE**

(15 à 17 ans)

en bonne santé dans famille de professeur (trois filles de 4 à 10 ans) à Zurich. Occasion d'apprendre l'allemand et la tenue d'un ménage soigné. Entrée en fin-avril.

Ecrire à M. E. BOHNENBLUST,  
Freudwilerweg 8, Zurich 44.

## **UNIFORMES D'OFFICIERS**

une des spécialités  
qui ont fait la renommée de

# **A. BRAISSANT**

**VÊTEMENTS ÉLÉGANTS  
POUR MESSIEURS**

Place St-François 5. (entresol)  
(maison magasin Manuel)

# **LAUSANNE**

**HOTEL DE VILLE  
YVONAND**

**Le relais gastronomique  
du Nord Vaudois**

*Cuisine française  
Repas de famille - Banquets*

Tél. (024) 3 21 51      E. Schmidli & Fils

6 Bibliothèque  
Nationale Suisse  
Berne

J. A. - Montreux

OFFICE CENTRAL SUISSE DE DISTRIBUTION DE MATERIEL D'ENSEIGNEMENT  
PAR LES PROCÉDÉS VISUELS

Lanternes de projection **CAMERAFIX** et films fixes des Editions Filmées de Paris

CAMERAFIX (Type A. connu jusqu'à ce jour) Fr. 160.—  
CAMERAFIX (Type ST. plus lumineux - nouveau) Fr. 197.—  
Films fixes . . . . . Fr. 2.50 et Fr. 2.75



Résistance  
additionnelle  
pour  
tensions  
supérieures  
à 125 V.



Commandes exécutées par l'Office central suisse de distribution de matériel d'enseignement  
par les procédés visuels: **FILMS DE ROMANDIE, EMMANUEL ZURCHER NEUCHATEL**

## Carnets à anneaux pour étudiants

**BIELLA**

Le produit suisse renommé - Un seul carnet pour tous les cours

**ACADEMIA**

2 anneaux

**ACTO**

6 anneaux

**UNI**

2 anneaux

EN VENTE DANS TOUTES LES PAPETERIES



**HORTICULTEUR FLEURISTE**

Maison fondée en 1847

**Lausanne**

Rue Marterey 40-46 - Chèques post. II. 1831

Téléphone 22 85 61

MEMBRE FLEUROP

Consommez nos excellentes spécialités

**BAR - FERMIÈRE**

rue St-Laurent 19 - Lausanne - rue St-François 10



MONTREUX, 20 janvier 1951

LXXXVII<sup>e</sup> année — № 3

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

# ÉDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE  
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE  
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chaboz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

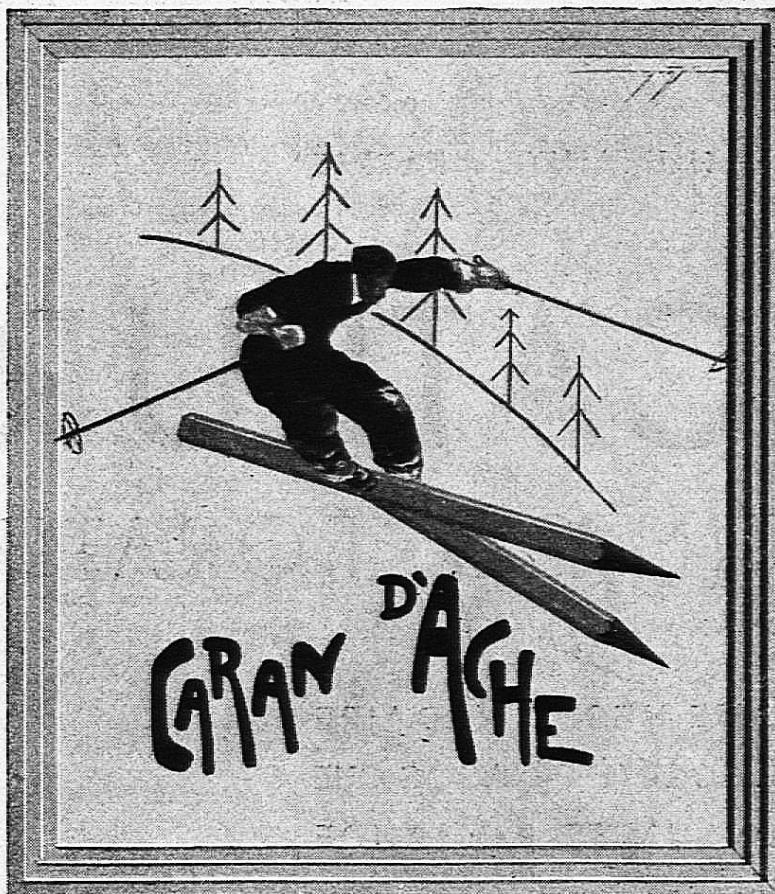
Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

---

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique



Demandez toujours  
les crayons de  
couleur

## Prismalo - Aquarelle

en 34 teintes  
différentes

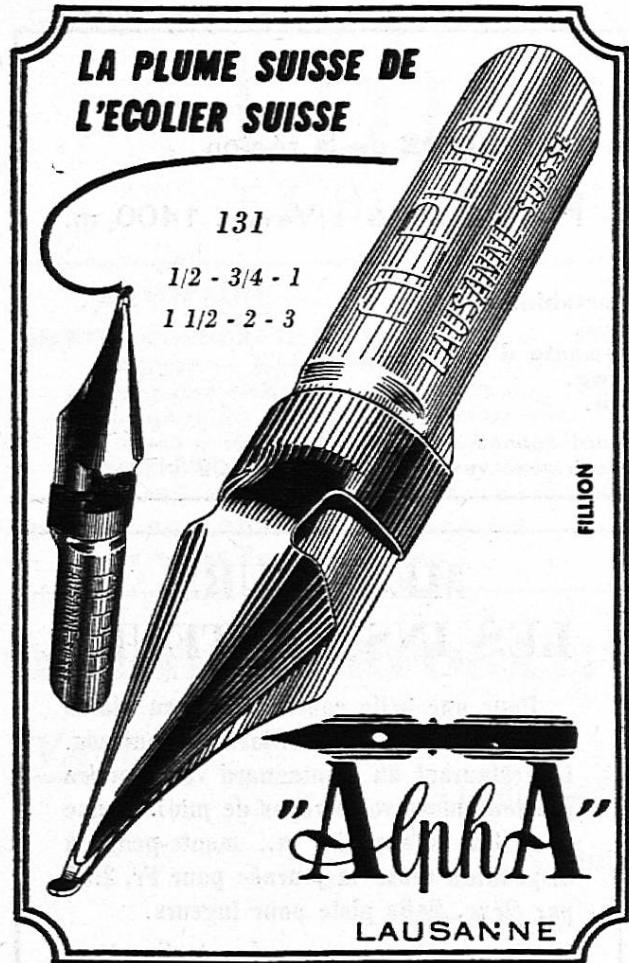
Fabrique Suisse de Crayons  
**Caran d'Ache**  
GENÈVE

*lait Guigoz*



digestion facile, sécurité,  
valeur nutritive adaptée  
aux besoins du nourrisson,  
régularité — tous les élé-  
ments pour assurer à l'en-  
fant une pleine santé.

En vente dans les pharmacies  
et drogueries



LE GROS LOT 100.000

3 FEV.



Nous pouvons organiser, dès maintenant,  
dans n'importe quelle localité de Suisse romande, des projections de

## SAFARI EN ETHIOPIE

ou

La revue annuelle des  
meilleurs reportages des  
opérateurs du  
Ciné-Journal-Suisse  
en 1950

et, en matinée scolaire, notre programme spécial « L'HOMME ET LA MER »

Le merveilleux film en couleurs du peintre  
cinéaste suisse A. E. Wittlin  
(Animaux d'Afrique en liberté chez eux)

## BONNE ANNÉE, M. PETITPIERRE !

Pour tous renseignements :

JEAN BROCHER - Ingénieur - Agent des Cinémas populaires romands  
VANDOEUVRES PRÈS GENÈVE - Tél. (022) 8.08.30

Pour vos sorties à **ski**, voici

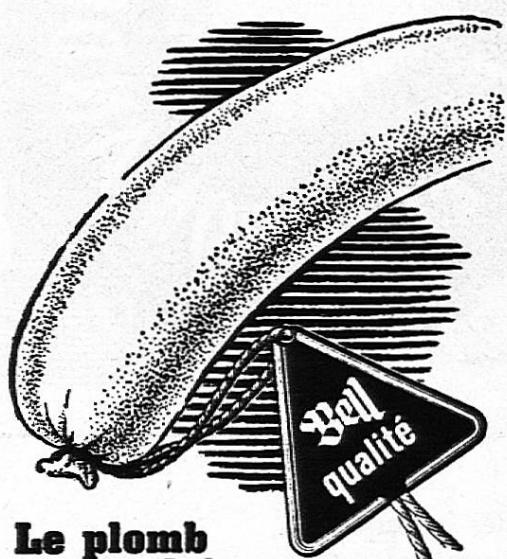
**6**

des **avantages** de la région

des **Pléiades** s/Vevey, 1400 m.

- 1 **Prix modérés.**
- 2 **Parcours rapide et confortable.**
- 3 **Terrains d'exercice variés.**
- 4 **Trains-navette et monte-pente d'exercice.**
- 5 **Aucun danger d'avalanche.**
- 6 **Belles pistes de descente.**

*Tous renseignements vous seront donnés avec plaisir  
par la Direction des Chemins de fer électriques veveysans, tél. 5.29.22*



**Le plomb triangulaire rouge**

le signe de qualité



## MESSIEURS LES INSTITUTEURS

Pour une belle course à ski en classe venez au vallon de Villard s/Montreux. Le restaurant du Montagnard vous servira gracieusement votre repas de midi. Soupe pour les enfants 50 ct., monte-pente à disposition toute la journée pour Fr. 2.50 par élève. Belle piste pour lugeurs.

Se recommande : A. Currat

*Vos imprimés*

*seront  
exécutés  
avec goût  
par l'*

**Imprimerie  
CORBAZ S.A.**

Montreux

## CONSERVATOIRE DE LAUSANNE

ALFRED POCHON DIRECTEUR

Un cours de direction de chœurs, par **Hans HAUG**, aura lieu chaque samedi après-midi, de 14 h. à 16 h., dès et y compris le 10 février. Renseignements et inscriptions au secrétariat, 6, rue du Midi. Téléphone 22.26.08.

A VENDRE

## CINÉMA PAILLARD

16 mm. G 3, parfait état. Belle occasion. S'adr. à J. CERF, ing.-agr., 12 avenue de la Gare, Delémont.